

Mairie de VERDUN
Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal
du mardi 05 JUILLET 2022 à 18h30

Présents : Miquel Alain, Barata Stéphanie, Rayneau Jean Pierre, Castera Martine, Gondal Alain, Doumens Jean Pierre, Lardeau Daniel, Pascal Maury, Régine Descombe, Antoine Fernandez

Absente excusée : Da Costa Marina,

Ordre du jour

Modifications des statuts CCHA,
Nomenclature M57 : mise en place au 1^{er} janvier 2023,
Passage à la nomenclature M57 : Mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et investissement,
Passage à la nomenclature M57 : régimes des provisions semi-budgétaires pour risques, charges et créances douteuses,
Délibération relative aux modalités de publicités des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants,
Délibération pour le remplacement d'un agent public momentanément indisponible,
Questions diverses.

Modifications des statuts CCHA

Après la lecture de la délibération par Mr le Maire pour intégrer le sentier du Pinet (commune d'Auzat), le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité la demande.

Mise en place de la nomenclature M57 d'office au 01.01.2023

Après la lecture de la réglementation par Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la mise en place de la nouvelle nomenclature M57.

Mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et investissement

Après la lecture de la réglementation par Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération ci-dessus.

Régimes des provisions semi-budgétaires pour risques, charges et créances douteuses

Après la lecture de la réglementation par Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération ci-dessus.

Délibération relative aux modalités de publicités des actes pris par les communes de moins de 3500 habitants

Après la lecture de la réglementation par Mr le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération ci-dessus, en privilégiant la parution sur site internet de la Mairie et affichage sur les panneaux d'affichages communaux.

Délibération pour le remplacement d'un agent public momentanément indisponible

Après avoir lu la délibération, le Maire demande au conseil municipal d'approuver ou non la délibération ci-dessus. Le conseil approuve la délibération à l'unanimité.

Questions diverses et informations

Mr le Maire explique aux conseillers que Mme Chamayou, du PNR, se propose pour venir expliquer au conseil et aux intéressés le Parc Naturel Régional Les 3 nations.

Mr le Maire explique qu'il faut rénover le tourniquet du parc de jeux. En effet, le plancher de celui-ci est percé et présente un danger pour les enfants. Il a été commandé 2 tôles alu pour le renforcer.

Mr le Maire rappelle que, comme il a été convenu lors d'un précédent conseil, la mairie ramassera les déchets verts à partir du 1^{er} juillet 2022. Les habitants qui ont la possibilité d'amener les déchets verts par leurs propres moyens sur le terrain mis à disposition, devront venir retirer la clef à la mairie aux heures d'ouvertures de celle-ci. **Le ramassage des déchets verts aura lieu le lundi matin.**

Régine DESCOMBES informe que Mr le Maire des Cabannes souhaite créer une association pour organiser des soirées festives avec la possibilité de mutualiser plusieurs villages. Une prochaine réunion d'information aura lieu le jeudi 7 juillet 2022.

La maison d'Elisa et François propose à la Mairie une visite avec explication du projet. La visite aura lieu le mardi 12 juillet à 18h.

Travaux Voie Mobilité Active (VMA)

Une nouvelle enquête publique est prévue pour le tronçon Tarascon à Verdun.

La mairie fera une réunion publique pour informer la population.

Mr Fernandez expose que l'association du Patrimoine envisage le nettoyage et le maintien de la chapelle d'Arniguel.

Le conseil municipal décide de faire arranger le faux niveau de la salle du conseil municipal au sas d'entrée.

Pour info, Mr le Maire fait lecture d'une lettre de la préfecture sur l'utilisation des drones.

Mr le Maire fait part au conseil qu'il est envisager de changer d'assurance pour les véhicules communaux par soucis d'économie.

Mr le Maire informe que le Tour de France cycliste traversera notre département le 19 juillet. La commune n'est pas impactée mais la route nationale 20 sera fermé à Tarascon de 11 h à 16 h.